

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 447**  
**33 - Gironde**  
**ASSOCIATIONS**  
**Créations**

Déclaration à la préfecture de la Gironde

**ASSOCIATION TERRITORIALE DES ÉTUDIANTS AQUITAINS - ATENA.**

*Objet* : représentation de l'ensemble des étudiant-e-s du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, dans toutes les instances où la Fédération aura des intérêts à les représenter et toujours en accord avec toute fédération étudiante régie par la loi du 1er Juillet 1901 déjà existante sur le territoire ; défense des intérêts tant moraux que matériels des étudiant-e-s de Bordeaux et de Nouvelle-Aquitaine ; participation à la diffusion et la promotion de ses valeurs communes, au développement de la vie associative et estudiantine, à l'animation des campus de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à la collaboration entre les élus étudiant-e-s issus de ses associations ; vente de biens et de services en lien avec le projet qu'elle défend : apport d'une aide alimentaire à tout-e étudiant-e dans le besoin, selon les caractéristiques établies par le Comptoir d'Aliénor, contre une participation financière moindre ; proposition d'un lieu pour accueillir les parties prenantes afin de créer des liens sociaux ;

*Siège social* : 351, cours de la Libération, 33400 Talence.

*Site internet* : <https://fede-atena.fr/>.

*Date de la déclaration* : 16 mai 2020.